

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Courmoyer, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Nathalie Courmoyer Date 13 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	35
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	36
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	37
Situation financière par organismes	38
Charges par objets	39
Fonds local d'investissement	40
Fonds local de solidarité	42
Excédent (déficit) accumulé	44
Avantages sociaux futurs	48

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	56
Analyse des charges consolidées	68

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Trois-Rivières

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Trois-Rivières (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville a comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations pour la portion attribuable au partenariat dans la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations comparatives non retraitées

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Ville a adopté le nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », le 1^{er} janvier 2023. La Ville a fait le choix d'appliquer ce nouveau chapitre prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ce nouveau chapitre.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A122600
Trois-Rivières, le 13 juin 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
Revenus				
Taxes	1	245 943 955	255 671 808	224 776 954
Compensations tenant lieu de taxes	2	17 552 691	17 586 794	17 740 285
Quotes-parts	3	2 465 557	1 017 480	742 729
Transferts	4	64 506 519	65 498 411	65 481 979
Services rendus	5	44 467 414	47 809 324	44 198 204
Imposition de droits	6	11 749 500	16 790 960	19 755 251
Amendes et pénalités	7	6 066 000	5 889 472	6 101 900
Revenus de placements de portefeuille	8	2 648 765	4 403 269	3 321 546
Autres revenus d'intérêts	9	2 591 224	3 495 527	2 669 833
Autres revenus	10	17 071 511	23 830 188	10 768 543
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	415 063 136	441 993 233	395 557 224
Charges				
Administration générale	14	41 756 225	40 538 153	37 544 966
Sécurité publique	15	59 003 452	59 254 965	56 734 616
Transport	16	83 018 896	84 368 333	80 490 962
Hygiène du milieu	17	82 844 019	83 241 818	67 992 393
Santé et bien-être	18	3 903 386	16 414 804	5 626 910
Aménagement, urbanisme et développement	19	25 298 502	25 832 554	31 605 987
Loisirs et culture	20	71 673 715	71 506 506	73 022 225
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	14 387 735	14 047 676	12 378 827
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	381 885 930	395 204 809	365 396 886
Excédent (déficit) de l'exercice	25	33 177 206	46 788 424	30 160 338
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		803 440 258	773 373 047
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		278 913	185 786
Solde redressé	28		803 719 171	773 558 833
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		850 507 595	803 719 171

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	63 847 943	93 546 663
Débiteurs (note 5)	2	173 978 300	162 579 594
Prêts (note 6)	3	4 364 693	5 805 920
Placements de portefeuille (note 7)	4	8 510 822	5 555 775
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	858 619	858 619
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	35 000	
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	251 595 377	268 346 571
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	217 837	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	84 837 505	85 453 251
Revenus reportés (note 11)	12	48 565 672	46 909 625
Dette à long terme (note 12)	13	448 245 697	432 468 615
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	5 886 000	9 971 000
Autres passifs (note 14)	15	36 185 740	10 817 888
	16	623 938 451	585 620 379
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(372 343 074)	(317 273 808)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 200 503 996	1 099 839 186
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	13 454 212	13 107 275
Stocks de fournitures	20	4 904 825	4 874 390
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	3 987 636	3 172 128
	23	1 222 850 669	1 120 992 979
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	850 507 595	803 719 171
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	850 507 595	803 719 171
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	850 507 595	803 719 171

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
				Redressé note 23
Excédent (déficit) de l'exercice	1	33 177 206	46 788 424	30 160 338
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (135 584 353)(165 940 134)(96 221 512)
Produit de cession	3	810 000	619 585	943 075
Amortissement	4	59 192 779	64 502 140	61 442 939
(Gain) perte sur cession	5	(810 000)	103 589	341 466
Réduction de valeur / Reclassement	6		50 010	80 773
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(76 391 574)	(100 664 810)	(33 413 259)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(346 937)	411 053
Variation des stocks de fournitures	10		(30 435)	(673 451)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(815 508)	1 270 505
	13		(1 192 880)	1 008 107
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(43 214 368)	(55 069 266)	(2 244 814)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(317 552 721)	(315 214 780)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		278 913	185 786
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(317 273 808)	(315 028 994)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(372 343 074)	(317 273 808)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022 Redressé note 23
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	46 788 424	30 160 338
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	64 502 140	61 442 939
Autres			
▪ Administration municipale	3.1	965 962	1 512 452
▪ Organismes du périmètre	3.2	(57 766)	318 002
	4	112 198 760	93 433 731
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(11 398 706)	(14 675 380)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(2 508 098)	1 422 999
Revenus reportés	8	5 550 474	6 409 165
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(4 120 000)	(308 000)
Propriétés destinées à la revente	10	(346 937)	406 633
Stocks de fournitures	11	(30 435)	(673 451)
Autres actifs non financiers	12	(815 508)	1 270 505
	13	98 529 550	87 286 202
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(142 884 597)	(85 185 233)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	619 585	943 077
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(142 265 012)	(84 242 156)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(848 242)	4 430 500
Remboursement ou cession	20	1 801 870	1 789 877
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(2 911 806)	1 896 784
Cession	22		3 887 188
	23	(1 958 178)	(650 219)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	90 792 806	91 307 970
Remboursement de la dette à long terme	25	(74 902 761)	86 521 809
Variation nette des emprunts temporaires	26	217 837	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(112 962)	15 426
Autres			
▪	28.1		
	29	15 994 920	4 801 587
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(29 698 720)	7 195 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	93 546 663	86 351 249
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	93 546 663	86 351 249
Solde redressé	34	63 847 943	93 546 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, personne morale de droit public légalement constituée suivant la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) en vertu du décret 851-2001 pris par le gouvernement du Québec le 4 juillet 2001 et qui fut publié aux pages 4850 et suivantes de la Partie 2 de l'édition du 12 juillet 2001 de la Gazette officielle du Québec (133e année, no 28A), ayant son siège au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368, à Trois-Rivières (Québec), G9A 5H3; succède aux droits, charges et obligations des anciennes Villes de Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap, Saint-Louis-de-France, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest et de l'ancienne Municipalité de Pointe-du-Lac en vertu du premier alinéa de l'article 91 de ce décret.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction des Finances est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après, « les états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel elle participe.

Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville de Trois-Rivières comprend les organismes périmunicipaux suivants dans les proportions indiquées :

Société de transport de Trois-Rivières	100 %
Corporation de développement culturel de Trois-Rivières	100 %
Corporation pour le développement de l'île St-Quentin	100 %
Innovation et développement économique Trois-Rivières	100 %
Fondation Trois-Rivières Durable	100 %
Corporation des événements de Trois-Rivières inc.	100 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

b) Partenariats

La Ville participe au partenariat suivant dans la proportion indiquée:

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	54 %
--	------

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, le passif au titre d'assainissement des sites contaminés, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et les obligations au titre des avantages sociaux futurs et la provision pour moins-values sur les prêts.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers, sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est établi linéairement selon leur durée de vie utile respective, selon les périodes suivantes :

Infrastructures (b)	de 10 à 40 ans
Bâtiments (a)	de 5 à 40 ans
Véhicules	de 3 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 3 à 15 ans
Machinerie, outillage et équipements	de 3 à 20 ans
Améliorations locatives	15 ans
Autres	de 1 à 5 ans
Cellules d'enfouissement et obligations liées à la mise hors service	selon la durée d'utilisation

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 10 à 100 ans.

(b) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures sont amortis sur une période de 3 à 43 ans.

Les immobilisations corporelles en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation corporelle acquise, avec contrepartie aux revenus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville, des organismes et du partenaire de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise n'est comptabilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

F) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de quote-part sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée de l'entente.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par certains organismes contrôlés sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur liée au marché (valeur lissée de l'actif sur une période de trois années pour le Régime de rentes pour les employés de la Société de transport de Trois-Rivières et valeur lissée de l'actif sur une période de cinq années pour les autres régimes).

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent un emprunt auprès du ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional ainsi qu'un emprunt auprès de Fonds locaux de solidarité FTQ (FLS-FTQ). Elles sont amorties au fur et à mesure du remboursement en capital de ces dettes.

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au niveau du partenariat dans la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (OMHS) :

- Amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisées à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, entraîne l'annulation de toute réévaluation nette présentée dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

Fonds réservés

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville a contracté un emprunt auprès du ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional ainsi qu'un emprunt auprès de FLS-FTQ, constitués de prêts octroyés par FLS-FTQ dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS). La Ville a affecté les fonds reçus dans des fonds réservés, puisque l'existence du FLI et du FLS est prévue légalement. La Ville utilise ces fonds en les investissant sous forme de prêts à des entrepreneurs, en affectant ces fonds réservés.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a entraîné le retrait de l'ancien chapitre SP 3270, « Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, qui établissait des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les activités de fermeture et d'après-fermeture afférentes à l'exploitation d'une décharge contrôlée de déchets solides. Conformément aux exigences de cet ancien chapitre, la Ville comptabilisait un passif correspondant à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle était mesurée selon une méthode volumétrique en fonction de la capacité utilisée des sites. Ces situations sont désormais incluses dans le champ d'application du nouveau chapitre SP 3280 et sont évaluées et comptabilisées conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 D).

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ce nouveau chapitre.

Cette modification comptable a entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants des états financiers :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023
	\$
État consolidé de la situation financière	
Autres passifs	26 675 349 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	(26 675 349 \$)
Immobilisations corporelles	26 675 349 \$
Excédent accumulé	(8 863 981 \$)

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	32 812 522	25 528 228
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	31 035 421	68 018 435
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	63 847 943	93 546 663
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	63 847 943	93 546 663
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	22 893 935	18 030 904
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	26 068 935	33 371 920

Note

Les placements à court terme portent intérêt à un taux de 5,72 % (3,22 % à 4,76 % au 31 décembre 2022).

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières et aux fonds réservés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	15 912 451	14 756 985
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	112 808 377	107 440 824
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	24 402 413	22 524 115
Organismes municipaux	13	3 476 178	4 717 166
Autres			
▪ Mutations et contraventions	14.1	8 922 639	7 632 778
▪ Divers	14.2	8 456 242	5 507 726
	15	173 978 300	162 579 594
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	88 757 853	80 730 689
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	88 757 853	80 730 689
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	5 321 598	3 710 551
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	567 697	627 575
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	79 597 884	78 001 867
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	11 174 679	9 949 092
Ministère de la Culture et des Communications	25	7 027 514	6 627 946
Autres ministères/organismes	26	14 440 603	12 234 344
	27	112 808 377	107 440 824

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,8% à 5,73% (0,5% à 5,73% au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29	4 363 693	5 804 920
Autres			
Organismes du périmètre	30.1	1 000	1 000
	31	4 364 693	5 805 920
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	651 658	304 388

Note

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 3,0% à 11,5% et viennent à échéance entre janvier 2024 et décembre 2030.

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 6,5% à 11,5% et viennent à échéance entre janvier 2024 et décembre 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	669 364	171 562
Autres placements	34	7 841 458	5 384 213
	35	8 510 822	5 555 775
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Concernant la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, les placements à long terme sont constitués de fonds communs pour un coût de 5 319 901 \$ et d'obligations pour un montant de 108 000 \$ portant intérêts au taux de 2,2 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose de crédits bancaires pour un montant total autorisé de 60 M \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 % au 31 décembre 2023 et 6,45 % au 31 décembre 2022).

Les organismes contrôlés disposent de crédits bancaires pour un montant total autorisé de 8,55 M\$ portant intérêt entre 7,2 % et 11,45 % (6,45 % et 10,7 % au 31 décembre 2022).

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	20 583 327	16 161 531
Salaires et avantages sociaux	42	26 676 036	27 258 637
Dépôts et retenues de garantie	43	4 078 407	2 494 758
Provision pour contestations d'évaluation	44	620 000	8 260 000
Autres			
▪ Fournisseurs - immobilisations	45.1	12 155 459	15 586 513
▪ Retenues - immobilisations	45.2	9 611 514	9 815 351
▪ Intérêts courus sur la dette	45.3	2 744 936	2 203 393
▪ Ville de Trois-Rivières - autres	45.4	3 545 096	3 108 272
▪ Organismes du périmètre	45.5	4 822 730	564 796
	46	84 837 505	85 453 251

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	339 996	493 210
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		159 671
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		3 894 427
Autres			
▪ Autres transferts - Ville	52.1	31 557 223	29 245 326
▪ Autres transferts - organismes	52.2	1 314 285	1 196 696
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	1 385 434	927 876
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	832 301	669 618
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Ville de Trois-Rivières	60.1	4 929 021	3 923 335
▪ Organismes du périmètre	60.2	8 207 412	6 399 466
	61	48 565 672	46 909 625

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,90	6,26	2024	2046	62	438 036 628	422 687 350
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises			2026	2030	66	10 532 218	10 535 842
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,25	7,30	2024	2028	69	2 496 450	1 952 060
					70	451 065 296	435 175 252
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(2 819 599)	(2 706 637)
					72	448 245 697	432 468 615

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	55 595 095		538 273	56 133 368
2025	74	54 832 650		465 848	55 298 498
2026	75	41 321 945		3 091 299	44 413 244
2027	76	37 893 991		285 384	38 179 375
2028	77	29 394 719		1 129 930	30 524 649
2029 et plus	78	218 998 228		7 517 934	226 516 162
	79	438 036 628		13 028 668	451 065 296
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	438 036 628		13 028 668	451 065 296

Note

Les versements estimatifs pour la Ville de Trois-Rivières incluent les projections de refinancement.

Les versements estimatifs des organismes contrôlés incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

Le refinancement des dettes à long terme des organismes contrôlés se fera selon les échéances suivantes :

2024 : 10 385 231 \$

2025 : 11 617 427 \$

2026 : 4 175 479 \$

2027 : 3 091 700 \$

2028 : 929 340 \$

2029 et + : 3 066 120 \$

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 4 053 000	1 128 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (9 904 000)	(11 099 000)
	84 (5 851 000)	(9 971 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 8 285 000	10 054 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 (941 000)	91 000
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 755 910	643 559
Régimes de retraite des élus municipaux	89 250 155	229 325
	90 8 350 065	11 017 884

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		9 172 628
Assainissement des sites contaminés	92	150 750	1 645 260
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	36 034 990	
Autres			
▪	94.1		
	95	36 185 740	10 817 888
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	35 847 978	
Passifs réglés	98	(508 899)	()
Charge de désactualisation ¹	99	695 911	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	36 034 990	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement les frais de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement.

Conformément aux exigences précisées aux décrets adoptés par le gouvernement du Québec, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture des sites d'enfouissement. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Pour le site de Champlain, la Régie s'est engagée à constituer sous forme de fiducie des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après fermeture du lieu d'enfouissement autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation des cotisations annuelles en fonction de l'enfouissement. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	2 %
Période d'actualisation	De 6 à 24 ans
Taux d'inflation	2 %

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 37 707 850 \$.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Ville de Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à des ententes et baux pour lesquels il y a des obligations de mises hors services prévues à la fin du bail ou au terme de l'entente.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 84 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,5 %
Période d'actualisation (a)	De 60 à 100 ans
Taux d'inflation	2,5 %

(a) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 18 197 130 \$.

De plus, la Ville détient quatre bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'est comptabilisée à l'égard du désamiantage de ces bâtiments.

Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Au 31 décembre 2023, un montant de 150 750 \$ est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés. La Ville utilise principalement la méthode de la valeur actualisée nette pour estimer le montant du passif : les charges estimatives totales non actualisées totalisent 150 750 \$ et n'ont pas été actualisées au 31 décembre 2023 puisque la majeure partie des travaux sera effectuée au cours de l'année 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	296 925 455	6 032 289	(984 148)	303 941 892
Eaux usées	103	400 301 089	19 468 420	(1 981 355)	421 750 864
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	416 863 057	20 393 484	1 996 244	435 260 297
Autres					
▪ Parc, éclairage et autres	105.1	242 609 133	4 807 090	(1 093 655)	248 509 878
▪ Sites d'enfouissement	105.2	42 662 730	18 307 661		60 970 391
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	347 616 314	9 533 744	(282 412)	357 432 470
Améliorations locatives	108	1 140 835	298		1 141 133
Véhicules	109	75 659 493	2 883 037	1 611 814	76 930 716
Ameublement et équipement de bureau	110	38 394 019	9 307 149	26 713	47 674 455
Machinerie, outillage et équipement divers	111	42 271 184	2 746 040	896 687	44 120 537
Terrains	112	34 496 999	937 265	(1 464 237)	36 898 501
Autres	113	13 824 196	309 745	2 450 004	11 683 937
	114	1 952 764 504	94 726 222	1 175 655	2 046 315 071
Immobilisations en cours	115	71 610 057	71 213 912	1 994 988	140 828 981
	116	2 024 374 561	165 940 134	3 170 643	2 187 144 052
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	129 993 633	8 970 617		138 964 250
Eaux usées	118	204 075 295	9 240 399		213 315 694
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	221 380 452	16 637 275		238 017 727
Autres					
▪ Parc, éclairage et autres	120.1	121 726 418	7 335 482		129 061 900
▪ Sites d'enfouissement	120.2	24 851 103	3 848 367		28 699 470
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	117 382 281	8 665 623		126 047 904
Améliorations locatives	123	1 011 484	52 219		1 063 703
Véhicules	124	39 518 779	4 424 244	1 787 570	42 155 453
Ameublement et équipement de bureau	125	29 244 013	2 115 776	1 876	31 357 913
Machinerie, outillage et équipement divers	126	25 615 683	2 794 401	608 013	27 802 071
Autres	127	9 736 234	417 737		10 153 971
	128	924 535 375	64 502 140	2 397 459	986 640 056
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	1 099 839 186			1 200 503 996

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	2 766 802	2 373 122
Immeubles industriels municipaux	134	10 320 128	10 377 108
Autres	135	367 282	357 045
	136	13 454 212	13 107 275
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	13 454 212	13 107 275

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Ville de Trois-Rivières	144.1	2 717 006	1 891 315
Autres			
▪ Ville de Trois-Rivières	145.1	219 100	252 674
▪ Organismes du périmètre	145.2	1 051 530	1 028 139
	146	3 987 636	3 172 128

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats, la Ville, les organismes contrôlés et le partenariat auquel elle participe se sont engagés pour les années futures pour une somme globale de 136,1 M \$. Ces engagements concernent principalement l'enfouissement, la cueillette et le transport des ordures, des matières recyclables et des matières organiques, le déneigement, le transport en commun, les raccordements d'égouts et d'eau potable, la location d'installations sportives, la fourniture et la livraison de carburant, la gestion du développement économique et touristique, l'application du règlement de garde d'animaux, la surveillance des bâtiments municipaux, ainsi que l'exploitation de site de neige usée. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et les organismes contrôlés devront prévoir pour les prochains exercices financiers les sommes suivantes :

(en millions de dollars)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Année	Ville de Trois-Rivières	Organismes contrôlés	Transactions inter-entités	Total
2024	78,7	5,1	(42,9)	40,9
2025	49,9	3,5	(20,0)	33,4
2026	43,8	3,0	(19,6)	27,2
2027	39,5	0,1	(19,6)	20,0
2028	29,0	-	(19,6)	9,4
suivantes	5,2	-	-	5,2
Total	246,1	11,7	(121,7)	136,1

De plus, la Ville a adopté par résolution le versement de subventions au montant total de 54,3 M\$, payable pour les années futures s'étalant de 2024 à 2046.

De ce montant, 27,9 M\$ sont relatifs à une aide afin de permettre l'exploitation d'un centre des congrès rénové, modernisé et agrandi. Les versements mensuels ont débutés en 2018 et vont s'échelonner sur une période de 20 ans.

La Ville s'est également engagée envers l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières à combler 10 % du déficit annuel de cet organisme conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, ainsi que de participer aux programmes de supplément au loyer et Accès Logis pour un montant total de 1,2 M\$ en 2024.

20. Droits contractuels

La Ville et les organismes contrôlés possèdent des baux ou ententes ayant des termes jusqu'en 2034. Ces accords concernent principalement la location d'espace, des commandites et la location d'une salle de spectacle. La perception prévue de ces sommes totalise 32,4 M\$ et les revenus pour les prochains exercices sont les suivants : (en millions de dollars)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Année	Ville de Trois-Rivières	Organismes contrôlés	Transactions inter-entités	Total
2024	2,0	3,1	(0,3)	4,8
2025	2,0	2,1	(0,3)	3,8
2026	2,0	1,7	(0,3)	3,4
2027	2,1	1,3	(0,3)	3,1
2028	2,1	1,2	(0,3)	3,0
suivantes	13,7	3,0	(2,4)	14,3
Total	23,9	12,4	(3,9)	32,4

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪ Festival international de Danse Encore	147.1	95 000	95 000
▪ Accès logement Trois-Rivières	147.2	95 000	95 000
▪ Classique internationale de canots M.	147.3	55 000	55 000
▪ GP3R inc.	147.4	350 000	350 000
▪ Complexe les Estacades	147.5	300 000	300 000
▪ Les Sages Fous	147.6	540 000	540 000
	148	1 435 000	150 000
Dettes à long terme			
▪ Regroupement des Bingos de T-R	149.1	500 000	14 318
▪ S.P.A.M.	149.2	4 250 000	3 365 981
▪ Les Sages Fous	149.3	10 132 100	8 195 632
	150	14 882 100	11 561 613
	151	16 317 100	11 711 613

À titre informatif, ci-après les cautions de la Ville envers des organismes du périmètre comptable :

La Ville a cautionné en 2016, un emprunt de 3 333 000 \$ contracté par «Innovation et développement économique Trois-Rivières», et ce, pour une période de 25 ans. Le solde de la caution au 31 décembre 2023 est de 2 720 964 \$ (2022 - 2 872 129 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville a cautionné en 2016, un emprunt de 8 590 000 \$ contracté par «Innovation et développement économique Trois-Rivières», et ce, pour une période de 25 ans. Le solde de la caution au 31 décembre 2023 est de 5 327 286 \$ (2022 - 5 624 057 \$).

La Ville a cautionné en 2016, un emprunt de 2 700 000 \$ contracté par «Innovation et développement économique Trois-Rivières», et ce, pour une période de 25 ans. Le solde de la caution au 31 décembre 2023 est de 2 700 000 \$ (2022 - 1 979 776 \$).

La Ville a cautionné en 2022, un emprunt de 9 900 000 \$ contracté par «Innovation et développement économique Trois-Rivières», et ce, pour une période de 20 ans. Le solde de la caution au 31 décembre 2023 est de 9 828 261 \$ (2022 - 9 096 109 \$).

La Ville a cautionné en 2022, un emprunt de 7 000 000 \$ contracté par «Innovation et développement économique Trois-Rivières», et ce, pour une période de 20 ans. Le solde de la caution au 31 décembre 2023 est de 7 000 000 \$ (2022 - 6 217 512 \$).

Il est impossible d'évaluer les déboursés nets que la Ville pourrait devoir payer en cas de défaut de ces organismes. Tout paiement net (après réalisation des garanties) que la Ville devra alors effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

B) Auto-assurance

La Ville a comme politique générale de s'assurer contre certains risques. Chaque type d'assurance est assorti d'un montant de franchise propre à chaque risque qui, advenant un sinistre, n'affecterait pas significativement la situation financière de la Ville. En ce qui concerne la responsabilité civile, la Ville détient une assurance dont la franchise est de 1 000 000 \$ par année de contrat d'assurance.

Pour les réclamations inférieures à cette franchise, la Ville assume elle-même les paiements à même une réserve financière constituée à cette fin. Les réclamations présentement en cours sont estimées à 1 485 000 \$. Il n'est pas possible présentement d'évaluer le dénouement de ces réclamations et les montants que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Ces sommes n'ont donc pas été comptabilisées.

C) Poursuites

La Ville fait face présentement à diverses poursuites. Les principales poursuites sont les suivantes :

- Poursuite judiciaire intentée relativement à un contrat au montant de 826 310 \$, la Ville a toutefois formulé une demande reconventionnelle dont les montants excèdent les sommes réclamées;
- Poursuite judiciaire intentée relativement à une intervention policière au montant de 611 479 \$;
- Injonction relative au respect d'une entente pour la fourniture de sable, à titre gratuit.

Il est présentement impossible d'évaluer précisément le dénouement de ces litiges et les montants que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Tout règlement au titre de ces poursuites sera passé en charge dans l'exercice alors en cours, à même la réserve financière d'auto-assurance lorsqu'en matière de responsabilité civile ou à même l'excédent affecté aux éventualités.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie est partie à des litiges et à des réclamations dans le cours normal de ses affaires. La direction est d'avis que tout règlement éventuel n'aurait pas d'effet important sur la situation financière de la Régie.

D) Autres

Griefs

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville fait également face à divers griefs. S'il y a lieu, les coûts encourus pour ceux-ci sont inscrits en charge l'année du dénouement.

Contestations d'évaluation

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2022 et 2023. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 620 000 \$ a été inscrite à l'état consolidé de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice alors en cours.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a relevé que le placement de portefeuille représentant les versements de contributions pour les activités de post-fermeture du site d'enfouissement de Champlain ainsi que le passif correspondant n'étaient pas présentés aux états financiers. De par ce fait, les revenus de placement découlant du placement en fiducie n'avaient pas été comptabilisés. En conséquence, le solde de l'excédent (déficit) accumulé consolidé au 1er janvier 2023 a été augmenté de 278 913 \$ correspondant aux revenus de placements des exercices antérieurs et les états financiers consolidés de l'exercice 2022 ont été retraités.

Le solde de l'excédent (déficit) accumulé consolidé au 1er janvier 2022 a été augmenté d'un montant de 185 786 \$ correspondant aux revenus de placements des exercices antérieurs. Le poste « Revenus de placements de portefeuille » à l'état consolidé des résultats de l'exercice 2022 a été augmenté de 116 416 \$ et le poste « Autres revenus » a été diminué de 23 289 \$ et l'excédent consolidé de l'exercice a été augmenté de 93 127 \$. Les placements de portefeuille et les autres passifs au 31 décembre 2022 ont été augmentés respectivement d'un montant de 5 384 213 \$ et de 5 105 300 \$.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'organisme municipal et des budgets adoptés par les organismes contrôlés et partenaires, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'organisme municipal est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La Ville a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis dans le cadre du Fonds local d'investissement et du Fonds local de solidarité n'est pas important, puisque les dettes correspondantes feront l'objet d'une radiation d'un montant équivalent à celui des créances irrécouvrables, le cas échéant. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	21 915 067 \$	17 819 543 \$
Entre un an et deux ans	5 667 483 \$	4 710 775 \$
Entre deux et trois ans	971 211 \$	922 334 \$
Plus de trois ans	5 461 591 \$	4 988 345 \$
Sous-total	34 015 352 \$	28 440 997 \$
Moins : provision pour créances douteuses	(5 321 598 \$)	(3 710 551 \$)
Total	28 693 754 \$	24 730 446 \$

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	3 710 551 \$	3 571 422 \$
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	1 946 101 \$	486 152 \$
Montants radiés	(335 054 \$)	(347 023 \$)
Montants recouvrés	-	-
Solde à la fin	5 321 598 \$	3 710 551 \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Ville au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Ville au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris les versements d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	84 837 505 \$	-	-	-
Emprunts temporaires	217 837 \$	-	-	-
Dettes à long terme	64 854 838 \$	111 312 541 \$	86 744 713 \$	284 514 306 \$
Autres passifs financiers	-	-	-	-
Total	149 910 180 \$	111 312 541 \$	86 744 713 \$	284 514 306 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Renseignements complémentaires au flux de trésorerie

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 7 766 257 \$ (4 658 529 \$ en 2022).

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 11 851 457 \$ (9 938 228 \$ en 2022).

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 6M \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	225 489 146	246 715 014	256 443 452		255 671 808
Compensations tenant lieu de taxes	2	18 003 562	17 832 803	17 872 700		17 586 794
Quotes-parts	3				31 399 493	1 017 480
Transferts	4	22 699 300	14 675 047	33 038 430	13 718 288	39 093 640
Services rendus	5	30 206 571	28 883 253	30 086 230	50 670 993	47 809 324
Imposition de droits	6	19 146 568	11 749 500	16 143 019		16 143 019
Amendes et pénalités	7	6 101 522	6 066 000	5 889 472		5 889 472
Revenus de placements de portefeuille	8	3 183 075	2 648 765	4 232 966	170 303	4 403 269
Autres revenus d'intérêts	9	2 344 784	2 420 000	2 361 922	1 133 605	3 495 527
Autres revenus	10	3 079 675	1 951 506	1 995 264	1 796 348	3 779 292
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	330 254 203	332 941 888	368 063 455	98 889 030	394 889 625
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	29 838 035	42 153 647	20 678 868	5 725 903	26 404 771
Imposition de droits	16	806 247		647 941		647 941
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	3 375 093	9 653 000	18 545 148		18 545 148
Autres	18	3 170 084	2 942 500	1 147 021	358 727	1 505 748
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	37 189 459	54 749 147	41 018 978	6 084 630	47 103 608
	22	367 443 662	387 691 035	409 082 433	104 973 660	441 993 233
Charges						
Administration générale	23	36 121 713	40 332 092	39 321 042	1 217 111	40 538 153
Sécurité publique	24	54 661 827	56 930 268	56 984 761	2 273 006	59 254 965
Transport	25	49 528 498	51 458 800	52 635 316	21 375 682	84 368 333
Hygiène du milieu	26	42 211 496	55 181 815	57 064 005	18 090 282	83 241 818
Santé et bien-être	27	5 641 910	3 903 386	16 429 804		16 414 804
Aménagement, urbanisme et développement	28	27 487 453	21 269 467	26 412 772	1 243 609	25 832 554
Loisirs et culture	29	60 131 465	60 073 794	58 915 412	10 259 661	71 506 506
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	9 953 349	11 168 964	11 074 552		2 973 124
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	53 303 489	53 303 489	54 459 351	(54 459 351)	
	34	339 041 200	353 622 075	373 297 015		93 970 654
	35	28 402 462	34 068 960	35 785 418		11 003 006
Excédent (déficit) de l'exercice						
						46 788 424

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	28 402 462	34 068 960	35 785 418	46 788 424
Moins : revenus d'investissement	2 (37 189 459)	54 749 147)	41 018 978)	47 103 608)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(8 786 997)	(20 680 187)	(5 233 560)	(315 184)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	53 303 489	53 303 489	54 459 351	64 502 140
Produit de cession	5	885 804	810 000	383 300	619 585
(Gain) perte sur cession	6	108 657	(810 000)	211 366	103 589
Réduction de valeur / Reclassement	7	(4 420)		50 010	50 010
	8	54 293 530	53 303 489	55 054 017	65 275 324
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	406 633		236 333	236 333
Réduction de valeur / Reclassement	10	4 420			
	11	411 053		236 333	236 333
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	1 789 877		1 801 870	1 801 870
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	4 211 795		444 357	444 357
	15	6 001 672		2 246 227	2 246 227
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	3 133 291	1 500 000	408 148	408 148
Remboursement de la dette à long terme	17 (40 787 550)	36 029 449)	35 987 242)	41 903 781)
	18	(37 654 259)	(34 529 449)	(35 987 242)	(41 495 633)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (4 545 132)	200 000)	11 043 811)	35 131 426)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	783 615	663 687	774 571	774 571
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 869 145	4 578 300	8 262 452	8 262 452
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 310 540)	(3 135 840)	(4 314 276)	(4 314 276)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			16 074 446	16 074 446
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(2 202 912)	1 906 147	(6 321 064)	(14 334 233)
	26	20 849 084	20 680 187	15 228 271	11 928 018
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	12 062 087		9 994 711	11 612 834

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	37 189 459	41 018 978	6 084 630	47 103 608
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (3 646 304)(5 282 867)()	5 282 867)
Sécurité publique	3 (4 741 220)(2 146 419)()	2 146 419)
Transport	4 (23 134 006)(33 020 548)(3 196 483)(36 217 031)
Hygiène du milieu	5 (41 217 374)(70 249 054)(24 006 573)(94 255 627)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (1 956 231)(1 211 746)(12 595 954)(13 807 700)
Loisirs et culture	8 (6 926 610)(13 481 270)(749 220)(14 230 490)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (81 621 745)(125 391 904)(40 548 230)(165 940 134)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ()	572 470)()	572 470)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (4 430 500)(848 242)(454 560)(1 302 802)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	33 608 194	41 012 100	8 601 230	49 613 330
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	4 545 132	11 043 811	24 087 615	35 131 426
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	205 182	957 521		957 521
Excédent de fonctionnement affecté	17	(67 832)	1 075 345	251 256	1 326 601
Réserves financières et fonds réservés	18	6 994 016	4 542 142		4 542 142
	19	11 676 498	17 618 819	24 338 871	41 957 690
	20	(40 767 553)	(68 181 697)	(8 062 689)	(76 244 386)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(3 578 094)	(27 162 719)	(1 978 059)	(29 140 778)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	67 993 756	39 105 055	24 742 888	63 847 943
Débiteurs (note 5)	2	145 108 757	151 804 112	29 382 590	173 978 300
Prêts (note 6)	3	5 804 920	4 363 693	1 000	4 364 693
Placements de portefeuille (note 7)	4	86 484	129 726	8 381 096	8 510 822
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			858 619	858 619
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6			35 000	35 000
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	218 993 917	195 402 586	63 401 193	251 595 377
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			217 837	217 837
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	78 490 818	68 773 331	23 272 576	84 837 505
Revenus reportés (note 11)	12	35 259 365	39 043 975	9 521 697	48 565 672
Dettes à long terme (note 12)	13	359 353 402	373 709 451	74 536 246	448 245 697
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	9 969 000	5 886 000		5 886 000
Autres passifs (note 14)	15	1 645 260	9 324 970	26 860 770	36 185 740
	16	484 717 845	496 737 727	134 409 126	623 938 451
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(265 723 928)	(301 335 141)	(71 007 933)	(372 343 074)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	987 989 632	1 058 327 519	142 176 477	1 200 503 996
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	12 881 335	13 217 472	236 740	13 454 212
Stocks de fournitures	20	4 274 358	4 204 848	699 977	4 904 825
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 143 989	2 936 106	1 051 530	3 987 636
	23	1 007 289 314	1 078 685 945	144 164 724	1 222 850 669
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	14 504 965	10 154 441	6 809 438	16 963 879
Excédent de fonctionnement affecté	25	25 225 466	26 083 813	6 366 350	32 450 163
Réserves financières et fonds réservés	26	14 751 397	17 558 800	324 362	17 883 162
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (5 789 191)	7 081 229)	18 104 830)	25 186 059)
Financement des investissements en cours	28	(29 164 917)	(56 945 907)	(1 289 394)	(58 235 301)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	722 037 666	787 580 886	79 050 865	866 631 751
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	741 565 386	777 350 804	73 156 791	850 507 595
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		166 114	146 572
Autre	2	101 832 976	101 684 444	128 200 710
			128 200 710	118 788 251
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		50 858	32 246
Autres	4	23 293 454	21 032 915	27 253 585
			27 253 585	28 735 378
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5		58 898	58 745
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	41 876 335	41 823 066	851 494
Autres biens et services	8	83 108 655	83 460 083	122 442 376
			122 442 376	114 017 413
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	9 422 712	8 582 601	8 582 601
D'autres organismes municipaux	10		2 205 919	1 715 198
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 550 252	2 328 105	2 529 605
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	196 000	163 846	729 551
			729 551	1 177 199
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	23 700 788	23 657 119	
Transferts	15	781 885	6 138 585	306 793
Autres	16		230 246	1 033 096
Autres				219 026
Transferts	17	14 195 529	27 361 616	27 361 616
Autres	18		2 233 491	16 844 387
			2 233 491	1 864 540
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	53 303 489	54 459 351	64 502 140
Actifs incorporels achetés	20			
				61 442 939
Autres				
Administration municipale	21.1	360 000	2 605 284	2 605 284
Organismes du périmètre	21.2		4 893 528	5 987 378
	22	353 622 075	373 297 015	4 893 528
			395 204 809	2 058 610
			395 204 809	365 396 886

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	187 850	110 584
Autres revenus	3	284 648	4 286 272
	4	472 498	4 396 856
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	63 468	4 327 650
Variation de la provision pour moins-value	6	307 115	(81 241)
Autres créances douteuses	7		
	8	370 583	4 246 409
Autres charges	9		166 709
	10	370 583	4 413 118
Excédent (déficit) de l'exercice	11	101 915	(16 262)
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	6 314 724	4 719 830
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	147 860	163 384
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	4 265 426	5 442 689
Provision pour moins-value	16	(566 740)	(259 625)
	17	3 698 686	5 183 064
	18	10 161 270	10 066 278
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19		3 300
Revenus reportés	20		
Dettes à long terme	21	10 532 219	10 535 842
	22	10 532 219	10 539 142
Solde du Fonds local d'investissement	23	(370 949)	(472 864)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	6 289 724	4 719 830
Supportant les engagements de prêts	25	25 000	
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	6 314 724	4 719 830

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 3,0 % à 11,5 % et viennent à échéance entre janvier 2024 et décembre 2030. Les remboursements prévus au cours des 5 prochaines années sont :

2024 : 1 647 251 \$

2025 : 1 412 462 \$

2026 : 661 715 \$

2027 : 157 291 \$

2028 : 169 330 \$

La provision pour prêts douteux représente 103 329 \$ pour le FLI régulier et 463 411 \$ pour l'Aide d'urgence aux PME. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 1 130 003 \$ pour le FLI régulier et 2 568 683 \$ pour l'Aide d'urgence aux PME.

Aucun prêt n'a été radié en 2023 pour le FLI régulier.

Trois prêts ont été radiés en 2023 pour un montant total de 59 845 \$ pour l'Aide d'urgence aux PME.

Note sur la dette à long terme

La dette à long terme est constituée d'un prêt du gouvernement du Québec sans intérêt et sans remboursement avant le 1er juin 2026 pour le FLI régulier et le 1er mars 2030 pour l'Aide d'urgence aux PME.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

La Ville s'est engagée envers une entreprise pour un montant de 25 000 \$ au 31 décembre 2023 pour le FLI régulier.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

Le poste des autres revenus correspond aux intérêts générés par le fonds pour l'année 2023 ainsi que les revenus de transfert pour les pardons de prêts liés aux prêts pour l'Aide d'urgence aux PME.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	56 791	64 746
Autres revenus	3	8 711	4 362
	4	65 502	69 108
Charges			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5	33 618	
Variation de la provision pour moins-value	6	40 155	(35 000)
Autres créances douteuses	7		
	8	73 773	(35 000)
Intérêts sur la dette à long terme	9	16 125	21 981
Autres charges	10		
	11	89 898	(13 019)
Excédent (déficit) de l'exercice	12	(24 396)	82 127
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	55 914	130 569
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15	19 961	16 651
Prêts aux entreprises	16	749 926	666 619
Provision pour moins-value	17	(84 919)	(44 763)
	18	665 007	621 856
	19	740 882	769 076
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	20	4 064	7 862
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22	425 000	425 000
	23	429 064	432 862
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24	311 818	336 214
Excédent (déficit) non affecté	25		
	26	311 818	336 214
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	27	30 914	130 569
Supportant les engagements de prêts	28	25 000	
	29	55 914	130 569

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêts à des taux variant de 6,5 % à 11,5 % et viennent à échéance entre janvier 2024 et décembre 2030. Les remboursements prévus au cours des 5 prochaines années sont :

2024 : 200 200 \$

2025 : 155 963 \$

2026 : 112 836 \$

2027 : 72 861 \$

2028 : 44 981 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La provision pour prêts douteux représente 84 919 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 665 007\$. Un prêt a été radié en 2023 pour un montant de 33 618 \$.

Note sur la dette à long terme

Emprunt aux taux de 3,5 % à 4 %, intérêts payables trimestriellement et sans modalité de remboursement définie.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

La Ville s'est engagée envers une entreprise pour un montant de 25 000 \$ au 31 décembre 2023.

Note sur les autres revenus et les autres charges

Le poste des autres revenus correspond aux intérêts générés par le fonds pour l'année 2023.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	16 963 879	20 543 823
Excédent de fonctionnement affecté	2	32 450 163	31 006 327
Réserves financières et fonds réservés	3	17 883 162	15 075 175
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (25 186 059)(7 724 442)
Financement des investissements en cours	5	(58 235 301)	(28 475 669)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	866 631 751	773 293 957
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	850 507 595	803 719 171
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	10 154 441	14 504 965
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	6 809 438	6 038 858
	11	16 963 879	20 543 823
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Remboursement de la dette	12.1	4 855 227	3 917 627
▪ Programmes de rénovation	12.2	4 784 206	3 952 250
▪ Étangs aérés	12.3	4 764 225	4 707 751
▪ Litiges et éventualités	12.4	4 112 329	4 112 329
▪ Jeux du Québec	12.5	1 900 000	1 055 000
▪ Risques d'opération	12.6	1 861 297	2 752 626
▪ Achats de bacs - 3e voie	12.7	1 506 000	3 600 000
▪ Affecté au budget	12.8	1 500 000	
▪ Budget collaboratif des élus	12.9	414 206	280 000
▪ programme d'aide - égouts	12.10	234 500	234 500
▪ Vérificateur général	12.11	60 071	44 220
▪ Opérations	12.12	37 716	443 300
▪ Autres	12.13	54 036	125 863
	13	26 083 813	25 225 466
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ C.E.T.R	14.1	1 108 980	1 108 980
▪ C.D.C.T.R	14.2	1 504 292	1 194 292
▪ Autres	14.3	3 753 078	3 477 589
	15	6 366 350	5 780 861
	16	32 450 163	31 006 327

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Auto-assurance	17.1 2 024 029	1 795 844
▪ Environnement	17.2 1 337 489	824 614
▪ Parc portuaire	17.3 1 107 192	791 830
▪ Logement abordable	17.4 1 044 588	594 971
▪ Sécurité routière	17.5 940 603	971 749
▪ Développement social	17.6 174 594	110 825
	18 6 628 495	5 089 833
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 295 744	482 388
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 344 834	171 197
Organismes contrôlés et partenariats	24 324 362	323 778
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27 6 462 584	4 879 913
Fonds local de solidarité	28 71 811	139 358
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 734 200	171 000
Autres		
▪ Administration municipale	30.1 3 021 132	3 817 708
	31 11 254 667	9 985 342
	32 17 883 162	15 075 175

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (16 091 061)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (16 091 061)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 () 54 384)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (10 957 219)(10 960 842)
Autres	56.1 () 633 269)
▪ Administration municipale	56.2 (2 013 769)(1 935 251)
▪ Organismes du périmètre	57 (13 458 691)(13 583 746)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	54 384
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	4 363 693 5 804 920
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	4 363 693 5 859 304
	64 (25 186 059)(7 724 442)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	3 844 615	4 058 122
Investissements à financer	66 (62 079 916)(32 533 791)
	67	(58 235 301)	(28 475 669)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	1 200 503 996	1 099 839 186
Propriétés destinées à la revente	69	13 454 212	13 107 275
Prêts	70	4 364 693	5 805 920
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	669 364	171 562
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	858 619	858 619
	73	1 219 850 884	1 119 782 562
Ajustements aux éléments d'actif	74	(4 363 693)	(5 804 920)
	75	1 215 487 191	1 113 977 642
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (448 245 697)(432 468 615)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (2 819 599)(2 706 637)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	88 757 853	80 730 689
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	13 452 136	13 761 008
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (348 855 307)(340 683 555)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (133)(130)
	83 (348 855 440)(340 683 685)
	84	866 631 751	773 293 957

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Trois-Rivières parraine deux régimes de retraite à prestations déterminées, soit le Régime de retraite des cadres, des cols blancs, des cols bleus et des pompiers de la Ville de Trois-Rivières et le Régime de retraite des policiers et pompiers de la Ville de Trois-Rivières. De plus, la Société de transport de Trois-Rivières parraine un régime de retraite à prestations déterminées qui doit également être consolidé aux états financiers de la Ville de Trois-Rivières, soit le Régime de rentes pour les employés de la Société de transport de Trois-Rivières. Ces régimes de retraite sont contributifs et prévoient des prestations basées sur le salaire de chaque année durant la participation active ou sur la moyenne des salaires à la retraite.

La dernière évaluation actuarielle pour le Régime de rentes pour les employés de la Société de transport de Trois-Rivières a été réalisée au 31 décembre 2022. La dernière évaluation actuarielle pour le Régime de retraite des cadres, des cols blancs, des cols bleus et des pompiers de la Ville de Trois-Rivières a été réalisée au 31 décembre 2021. La dernière évaluation actuarielle pour le Régime de retraite des policiers et pompiers de la Ville de Trois-Rivières a été réalisée au 31 décembre 2022. Avant l'application de la Loi RRSB, ces trois régimes de retraite prévoyaient également l'indexation automatique des rentes après la retraite. Celle-ci a cependant été éliminée conformément aux directives du MAMH. Les autres directives ont également toutes été reflétées dans les résultats de 2014 en tenant compte du fait que les trois régimes sont admissibles au report de la restructuration des prestations. Des ajustements ont également été apportés au cours des exercices 2015, 2016 et 2017 afin de refléter l'information la plus récente, notamment les évaluations actuarielles après restructuration et la signature des ententes, le cas échéant. Les contestations judiciaires en cours n'empêchent pas la constatation de la réduction des bénéficiaires des participants actifs. Il existe cependant un risque lié à cette interprétation.

La Ville de Trois-Rivières parraine également un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées, soit le Régime supplémentaire de retraite des cadres. Ce régime de retraite a pour principal objectif de compléter la rente payable aux cadres et cadres supérieurs de la Ville qui verront leur rente de retraite plafonnée en raison des limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada quant aux prestations maximales payables par un régime de pension agréé. Ce régime est non contributif et n'est pas capitalisé. La dernière évaluation actuarielle a été réalisée au 31 décembre 2021.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	1 128 000
Charge de l'exercice	4 (8 285 000)(
Cotisations versées par l'employeur	5	11 210 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	4 053 000
		985 000
		10 054 000)
		10 197 000
		1 128 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	478 856 000	459 302 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (479 689 000)(460 609 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(833 000)	(1 307 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	4 886 000	2 435 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	4 053 000	1 128 000
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	4 053 000	1 128 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	30 513 000	30 688 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (32 663 000)(32 164 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (2 150 000)(1 476 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	17 633 000	18 511 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	183 000	65 000
	20	17 816 000	18 576 000
Cotisations salariales des employés	21 (9 902 000)(9 188 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	7 914 000	9 388 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	425 000	553 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	8 339 000	9 941 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	27 690 000	24 051 000
Rendement espéré des actifs	32 (27 744 000)(23 938 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(54 000)	113 000
Charge de l'exercice	34	8 285 000	10 054 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 20 395 000	14 191 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (27 744 000)(23 938 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (7 349 000)	(9 747 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 4 473 000	10 999 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 21 953 000	20 847 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 449 243 000	421 399 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 789 000	883 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 20 817 000	19 917 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 59 387 000	57 970 000
DMERCA du nouveau volet	45 17	16
DMERCA de l'ancien volet	46 11	12
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 29	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,05 %	6,03 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,03 %	5,36 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,86 %	2,86 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville de Trois-Rivières offre à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Le Régime comprend de l'assurance vie et de l'assurance soins de santé. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2021.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (11 099 000)	(11 264 000)
Charge de l'exercice	56 ((941 000))	(91 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 254 000	256 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (9 904 000)	(11 099 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (6 058 000)	(6 778 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (6 058 000)	(6 778 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (3 846 000)	(4 321 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (9 904 000)	(11 099 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (9 904 000)	(11 099 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (6 058 000)	(6 778 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (6 058 000)	(6 778 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 418 000	426 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 418 000	426 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 418 000	426 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (490 000)	(499 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78 (1 055 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (1 127 000)	(73 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 186 000	164 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 186 000	164 000
Charge de l'exercice	86 (941 000)	91 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 457 000	284 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91 254 000	256 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 15	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 3,20 %	2,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,72 %	2,72 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,80 %	5,90 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,30 %	4,30 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2037	2037
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 7

Description des régimes et autres renseignements

Certains organismes contrôlés participent à des régimes de retraite simplifiés et cotisent à des REER collectifs. Ces participations et ces REER sont à cotisations déterminées, ce qui signifie que la responsabilité de ceux-ci se limite au montant qu'ils y versent. Ce montant correspond à un pourcentage du salaire des employés participants.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	456 833
REER	114	137 836
Autres régimes	115	161 241
	116	755 910
		643 559

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	14
		14

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	43 140	35 571
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	115 200	119 036
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	134 955	110 289
	121	250 155	229 325

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	202 193 909	211 381 509	210 659 595	182 442 725
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8	11 913 546	12 066 331	12 016 601	10 910 300
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	214 107 455	223 447 840	222 676 196	193 353 025
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	13 557 320	13 754 461	13 754 461	12 944 101
Égout	13	12 447 365	12 572 221	12 572 221	11 742 063
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	570 804	582 540	582 540	573 674
Autres					
▪ Insectes piqueurs	16.1	1 095 699	1 131 471	1 131 471	1 136 875
Centres d'urgence 9-1-1	17	790 000	823 627	823 627	783 846
Service de la dette	18	3 866 371	3 854 911	3 854 911	3 998 274
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	32 327 559	32 719 231	32 719 231	31 178 833
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24	280 000	276 381	276 381	245 096
	25	280 000	276 381	276 381	245 096
	26	32 607 559	32 995 612	32 995 612	31 423 929
	27	246 715 014	256 443 452	255 671 808	224 776 954

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 855 730	1 860 980	1 737 933
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	2 391	2 391	2 391
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	4 641 503	4 651 576	4 813 914
Cégeps et universités	32	5 200 333	5 211 735	5 205 374
Écoles primaires et secondaires	33	4 518 580	4 540 234	4 729 667
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	16 218 537	16 266 916	16 489 279
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	891 855	880 073	818 941
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	891 855	880 073	818 941
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	277 721	277 721	
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	277 721	277 721	
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	444 690	447 990	432 065
	45	444 690	447 990	432 065
	46	17 832 803	17 872 700	17 740 285

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48		36 247	71 933
Sécurité incendie	49	16 495	16 495	16 754
Sécurité civile	50		27 339	14 427
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	178 569	214 121	163 631
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	2 349	2 752	9 940
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		1 706 908	1 161 270
Transport adapté	56		1 077 834	1 121 568
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59		10 376	
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	56 873	188 460	67 530
Réseau de distribution de l'eau potable	63	375 362	542 814	390 411
Traitement des eaux usées	64	25 516	29 420	14 721
Réseaux d'égout	65	274 420	351 315	275 916
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68	350 000	338 170	616 668
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71	2 102	2 102	2 179
Protection de l'environnement	72		52 856	124 908
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	1 466 725	13 059 365	2 778 052
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	1 353 976	627 819	372 016
Promotion et développement économique	79	1 934 536	1 488 159	6 698 426
Autres	80	46 971	6 548 753	4 195 143
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	551 404	636 796	606 167
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	608 880	766 042	645 678
Autres	83	1 388 809	2 056 875	2 385 695
Réseau d'électricité	84			
	85	8 632 987	26 996 276	21 733 033

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87	60 000	230 331	230 331
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 191 650	466 746	466 746
Enlèvement de la neige	92			3 508 675
Autres	93	18 000	550 879	550 879
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94		1 562 073	1 996 942
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98	6 207 500	2 474 176	2 474 176
Transport par eau	99			748 119
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	24 105 157	14 009 155	14 009 155
Traitement des eaux usées	103	320 000	225 485	225 485
Réseaux d'égout	104	6 088 750	1 331 549	1 331 549
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118	400 000	67 321	4 067 321
Autres	119	280 000		2 230 658
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	1 227 190	1 087 480	1 097 270
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122	2 255 400	235 746	389 786
Réseau d'électricité	123			
	124	42 153 647	20 678 868	26 404 771
				34 171 759

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	3 827 426	3 827 528	2 958 899
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		2 676 596	2 202 300
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		2 689 114	2 643 583
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	2 214 634	2 214 626	1 772 405
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134		1 539 545	
	135	6 042 060	6 042 154	9 577 187
TOTAL DES TRANSFERTS	136	56 828 694	53 717 298	65 481 979

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137	110 000	69 977	107 342
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	110 000	69 977	107 342
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	30 000	53 583	43 453
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	30 000	53 583	43 453
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	32 500	42 082	24 265
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		1 439 182	1 112 242
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		163 346	128 578
Tri et conditionnement	158			
Autres	159		482 573	
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	32 500	42 082	2 127 183
				1 265 085

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	60 000	65 194	65 194
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	60 000	65 194	65 194
Réseau d'électricité	177			
	178	232 500	230 836	2 315 937
				1 479 108

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179	500	169	553
Évaluation	180	3 500	2 225	40 525
Autres	181	1 176 100	1 436 623	998 964
	182	1 180 100	1 439 017	1 040 042
Sécurité publique				
Police	183	1 938 250	2 171 339	1 992 497
Sécurité incendie	184	347 500	324 775	272 908
Sécurité civile	185			31 700
Autres	186	205 000	244 986	260 439
	187	2 490 750	2 741 100	2 557 544
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189	360 000	455 756	421 565
Autres	190	1 210 500	1 328 042	1 204 796
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191		4 176 999	3 406 060
Transport adapté	192		221 234	188 563
Transport scolaire	193		804 935	633 985
Autres	194	2 144 750	2 659 196	2 750 998
Autres	195	20 000	10 688	13 015
	196	3 735 250	4 453 682	8 618 982
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	576 682	1 674 374	861 321
Traitement des eaux usées	199	350 000	715 146	842 382
Réseaux d'égout	200	431 743	119 580	56 162
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201		3 121 412	2 541 404
Matières recyclables	202		993 408	858 084
Autres	203		29 323	33 721
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205		81 441	14 356
Autres	206		10 699	
	207	1 358 425	2 509 100	5 207 430

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208	25 833	179 740	158 533
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211	25 833	179 740	158 533
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	371 400	493 388	439 019
Rénovation urbaine	213	117 070	123 959	165 582
Promotion et développement économique	214		4 124 880	3 246 497
Autres	215			
	216	488 470	617 347	3 851 098
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	2 768 625	2 926 373	2 482 253
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	72 500	132 344	133 376
Autres	219	16 530 800	14 856 691	18 669 838
	220	19 371 925	17 915 408	21 285 467
Réseau d'électricité	221			
	222	28 650 753	29 855 394	42 719 096
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	28 883 253	30 086 230	44 198 204

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	2 184 500	3 363 511	2 872 301
Droits de mutation immobilière	225	9 565 000	12 779 508	16 076 703
Droits sur les carrières et sablières	226		647 941	806 247
Autres	227			
	228	11 749 500	16 790 960	19 755 251
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	6 066 000	5 889 472	6 101 900
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	2 648 765	4 232 966	3 321 546
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	2 420 000	2 361 922	2 669 833
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	810 000	(211 366)	(341 466)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	1 000 000	1 586 430	1 791 987
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			(126 614)
Contributions des promoteurs	236	9 653 000	18 545 148	3 375 093
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		907 800	2 808 000
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	3 084 006	859 421	3 158 218
	242	14 547 006	21 687 433	10 768 543
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	2 920 169	2 810 254	34 391	2 844 645	2 844 645	2 523 863
Greffe et application de la loi	2	5 993 581	6 198 663	136 601	6 335 264	6 335 264	6 330 733
Gestion financière et administrative	3	20 050 359	18 843 184	950 811	19 793 995	19 793 995	18 559 080
Évaluation	4	3 311 431	3 222 834	23 823	3 246 657	3 246 657	2 987 422
Gestion du personnel	5	5 489 020	4 851 795	25 233	4 877 028	4 877 028	4 402 321
Autres							
▪ Autres	6.1	2 567 532	3 394 312	46 252	3 440 564	3 440 564	2 741 547
	7	40 332 092	39 321 042	1 217 111	40 538 153	40 538 153	37 544 966
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	37 806 793	37 430 339	669 430	38 099 769	38 098 938	36 377 015
Sécurité incendie	9	16 219 461	16 310 795	1 598 576	17 909 371	17 907 400	17 357 018
Sécurité civile	10	376 056	657 581	3 237	660 818	660 818	798 920
Autres	11	2 527 958	2 586 046	1 763	2 587 809	2 587 809	2 201 663
	12	56 930 268	56 984 761	2 273 006	59 257 767	59 254 965	56 734 616
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	8 581 554	8 041 723	16 756 312	24 798 035	24 798 035	24 551 199
Enlèvement de la neige	14	18 091 264	20 254 735	597 403	20 852 138	20 852 138	19 015 505
Éclairage des rues	15	1 344 771	1 436 445	1 551 234	2 987 679	2 987 679	2 829 587
Circulation et stationnement	16	3 205 459	2 978 572	1 068 792	4 047 364	4 047 364	4 075 238
Transport collectif							
Transport en commun	17	12 795 225	12 787 000	5 074	12 792 074	23 083 377	22 068 963
Transport aérien	18	3 680 818	3 988 598	974 889	4 963 487	5 029 519	3 990 631
Transport par eau	19						
Autres	20	3 759 709	3 148 243	421 978	3 570 221	3 570 221	3 959 839
	21	51 458 800	52 635 316	21 375 682	74 010 998	84 368 333	80 490 962

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	8 856 573	8 632 342	2 562 030	11 194 372	10 131 404
Réseau de distribution de l'eau potable	23	4 697 825	4 601 451	4 728 026	9 329 477	9 226 354
Traitement des eaux usées	24	3 517 593	5 456 291	3 159 110	8 615 401	7 927 438
Réseaux d'égout	25	9 186 349	10 116 611	7 414 013	17 530 624	15 730 590
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	4 104 153	4 374 223	58 556	4 432 779	4 365 614
Élimination	27	6 973 600	6 234 457		6 234 457	7 916 136
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	3 881 012	3 811 710	39 148	3 850 858	3 025 177
Tri et conditionnement	29	2 175 015	1 911 094		1 911 094	792 544
Matières organiques						
Collecte et transport	30	7 320 674	7 361 338		7 361 338	444 497
Traitement	31	399 150	454 984		454 984	922 040
Matériaux secs	32	164 365	232 602		232 602	240 288
Autres						
Plan de gestion	34					11 746
Autres	35					902 843
Cours d'eau	36	231 307	267 357	95 214	362 571	331 310
Protection de l'environnement	37	2 797 699	2 777 865	30 841	2 808 706	3 291 654
Autres	38	876 500	831 680	3 344	835 024	520 824
	39	55 181 815	57 064 005	18 090 282	75 154 287	67 992 393
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	1 595 500	13 970 769		13 970 769	2 476 304
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	2 307 886	2 459 035		2 459 035	3 150 606
	43	3 903 386	16 429 804		16 429 804	5 626 910

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	6 568 741	6 238 097	421 254	6 659 351	6 659 351	6 274 896
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	1 113 370	1 036 292		1 036 292	1 036 292	940 371
Autres biens	46	3 210 000	2 672 959	590 990	3 263 949	3 263 949	3 197 044
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	7 019 243	12 449 825	201 301	12 651 126	10 428 447	12 672 578
Tourisme	48	3 318 113	3 289 111		3 289 111	3 685 274	3 684 338
Autres	49	40 000	45 798		45 798	45 798	184 952
Autres	50		680 690	30 064	710 754	713 443	4 651 808
	51	21 269 467	26 412 772	1 243 609	27 656 381	25 832 554	31 605 987
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	2 695 446	2 594 032	441 895	3 035 927	3 035 927	3 240 430
Patinoires intérieures et extérieures	53	7 699 323	7 249 034	1 836 644	9 085 678	8 614 942	8 948 043
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 921 126	1 915 192	231 270	2 146 462	2 146 462	2 021 349
Parcs et terrains de jeux	55	8 985 518	9 007 543	3 991 786	12 999 329	12 844 166	12 278 086
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	3 384 179	3 695 355	379 532	4 074 887	4 074 887	3 746 362
Autres	58	735 170	1 380 821	57 446	1 438 267	1 399 372	825 817
	59	25 420 762	25 841 977	6 938 573	32 780 550	32 115 756	31 060 087
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	7 537 470	7 476 423	191 560	7 667 983	2 939 794	2 835 817
Bibliothèques	61	7 057 114	6 513 486	345 686	6 859 172	6 859 172	6 620 412
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	1 254 313	1 228 453	462 628	1 691 081	1 691 081	1 875 251
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	18 804 135	17 855 073	2 321 214	20 176 287	27 900 703	30 630 658
	65	34 653 032	33 073 435	3 321 088	36 394 523	39 390 750	41 962 138
	66	60 073 794	58 915 412	10 259 661	69 175 073	71 506 506	73 022 225

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées		
		Budget 2023	Réalizations 2023		Réalizations	Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	10 142 948	10 086 814		10 086 814	12 393 000	10 286 551
Autres frais	69	830 016	823 892		823 892	925 125	915 077
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	106 000	110 000		110 000	132 000	277 000
Autres	71	90 000	53 846		53 846	597 551	900 199
	72	11 168 964	11 074 552		11 074 552	14 047 676	12 378 827
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	53 303 489	54 459 351 (54 459 351)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	41 200 338	41 200 338	23 875 704
Usines de traitement de l'eau potable	2	5 080 399	5 080 399	2 703 830
Usines et bassins d'épuration	3	308 455	308 455	2 051 750
Conduites d'égout	4	9 931 653	9 931 653	4 202 421
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	170 719	18 155 073	131 807
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	24 469 844	24 469 844	17 474 117
Ponts, tunnels et viaducs	7			200 851
Systèmes d'éclairage des rues	8	2 501 007	2 501 007	1 803 530
Aires de stationnement	9	64 803	64 803	74 798
Parcs et terrains de jeux	10	3 645 972	3 645 972	2 057 899
Autres infrastructures	11	15 374 807	17 637 783	10 408 909
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	6 255 323	20 929 914	11 797 211
Édifices communautaires et récréatifs	14	8 890 208	10 075 741	1 499 313
Améliorations locatives	15		298	61 713
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		875 479	2 648 141
Autres	17	1 496 985	1 803 049	4 896 679
Ameublement et équipement de bureau	18	4 549 159	5 843 715	4 626 572
Machinerie, outillage et équipement divers	19	710 865	2 318 118	2 362 071
Terrains	20	419 936	777 062	2 238 003
Autres	21	321 431	321 431	1 106 193
	22	125 391 904	165 940 134	96 221 512

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	38 706 640	38 706 640	23 048 955
Usines de traitement de l'eau potable	2	4 769 977	4 769 977	2 574 253
Usines et bassins d'épuration	3	308 455	308 455	2 051 750
Conduites d'égout	4	3 309 966	3 309 966	2 796 615
Autres infrastructures	5	30 458 649	50 705 979	27 626 729
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	2 493 698	2 493 698	826 749
Usines de traitement de l'eau potable	7	310 422	310 422	129 577
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	6 621 687	6 621 687	1 405 806
Autres infrastructures	10	15 768 503	15 768 503	4 525 182
Autres immobilisations corporelles	11	22 643 907	42 944 807	31 235 896
	12	125 391 904	165 940 134	96 221 512

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	3 010 227	3 123 300	1 278 300	4 855 227
Réserves financières et fonds réservés	3	490 451	173 638		664 089
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	26 380 257		2 983 386	23 396 871
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	313 602 786	46 642 532	37 811 281	322 434 037
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	343 483 721	49 939 470	42 072 967	351 350 224
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	80 730 689	14 784 400	6 757 236	88 757 853
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	80 730 689	14 784 400	6 757 236	88 757 853
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	80 730 689	14 784 400	6 757 236	88 757 853
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	5 608 064	(1 480 755)	3 623	4 123 686
Autres	17	5 352 778	1 480 755		6 833 533
	18	91 691 531	14 784 400	6 760 859	99 715 072
	19	435 175 252	64 723 870	48 833 826	451 065 296
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	435 175 252	64 723 870	48 833 826	451 065 296

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	376 253 275
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	59 505 926
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	5 200 061
Débiteurs	8	80 443 099
Autres montants	9	10 981 259
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	536 313
Autres		
▪ Fonds d'infrastructures	11.1	25 012
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	338 573 457
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	67 467 415
Endettement net à long terme	14	406 040 872
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	406 040 872
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	406 040 872
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	12 787 000	12 787 000	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	10 913 788	10 870 119	
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	23 700 788	23 657 119	

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	3 103 282	2 460 979
Charges sociales	2	684 522	552 945
Biens et services	3	121 604 100	78 581 367
Frais de financement	4		26 454
Autres	5		
	6	125 391 904	81 621 745

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	195,00	35,00	385 282,00	25 687 007	4 945 679	30 632 686
Professionnels	2	98,00	33,75	183 021,00	8 742 592	2 023 909	10 766 501
Cols blancs	3	363,00	33,75	685 241,00	23 531 651	5 233 665	28 765 316
Cols bleus	4	214,00	40,00	472 920,00	15 671 067	2 270 434	17 941 501
Policiers	5	178,00	37,80	387 407,00	23 408 292	5 330 761	28 739 053
Pompiers	6	83,00	40,00	179 656,00	6 432 779	1 576 723	8 009 502
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 131,00		2 293 527,00	103 473 388	21 381 171	124 854 559
Élus	9	15,00			1 314 338	336 266	1 650 604
	10	1 146,00			104 787 726	21 717 437	126 505 163

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	188 460				188 460
Réseau de distribution de l'eau potable	3	542 814	4 415 737	9 593 418		14 551 969
Traitement des eaux usées	4	29 420	95 005	130 480		254 905
Réseaux d'égout	5	351 315	1 331 549			1 682 864
Autres	6	31 870 082	2 967 954	2 201 064		37 039 100
	7	32 982 091	8 810 245	11 924 962		53 717 298

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		14
Évaluation	2	887	1 130
Autres	3	356 882	728 839
	4	357 769	729 983
Sécurité publique			
Police	5	55 492	50 922
Sécurité incendie	6	243 145	189 417
Sécurité civile	7		
Autres	8		27
	9	298 637	240 366
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	2 942 235	2 460 059
Enlèvement de la neige	11	115 992	112 746
Autres	12	417 109	366 007
Transport collectif	13	136 273	130 930
Autres	14	63 696	52 487
	15	3 675 305	3 122 229
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	353 425	376 430
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 181 046	783 839
Traitement des eaux usées	18	114 440	76 091
Réseaux d'égout	19	1 807 437	1 442 274
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	3 626	3 815
Matières recyclables	21	3 626	3 813
Autres	22		
Cours d'eau	23	17 394	17 983
Protection de l'environnement	24	64	74
Autres	25		
	26	3 481 058	2 704 319
Santé et bien-être			
Logement social	27	475	1 186
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	475	1 186
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	1 526	3 385
Rénovation urbaine	32	212 491	198 345
Promotion et développement économique	33	87 800	112 875
Autres	34	47 191	59 339
	35	349 008	373 944
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	2 412 146	2 320 786
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	66 839	40 343
Autres	38	433 315	420 193
	39	2 912 300	2 781 322
Réseau d'électricité			
	40		
	41	11 074 552	9 953 349

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Lamarche, Jean	1.1	Maire	155 556	18 207	
Alberne-Lahaie, Pascale	1.2	Conseiller	43 534	18 207	
Auclair, Geneviève	1.3	Conseiller	43 534	18 207	
Bélisle, François	1.4	Conseiller	43 534	18 207	
Bellemare, Maryse	1.5	Conseiller	43 534	18 207	
Bradley, Jonathan	1.6	Conseiller	43 534	18 207	
Carpentier, Dany	1.7	Conseiller	43 534	18 207	
Cournoyer, Daniel	1.8	Conseiller	19 067	9 777	6 491
Cournoyer, Daniel	1.9	Maire suppléant	66 399	8 430	5 625
Dober, Richard W	1.10	Conseiller	43 534	18 207	
Fortin, Pierre-Luc	1.11	Conseiller	43 534	18 207	
Lafontaine, Alain	1.12	Conseiller	43 534	18 207	
Martin, René	1.13	Conseiller	43 534	18 207	
Montreuil, Pierre	1.14	Conseiller	43 534	18 207	
Roy, Sabrina	1.15	Conseiller	43 534	18 207	
Tremblay, Luc	1.16	Conseiller	43 534	18 207	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	6 000 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	1 105 499 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	106 510 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	162 912 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	63 468 \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	210 761 \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	3 990 587 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	114 973 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	3 032 094 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	463 411 \$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	7 194 329 \$
Ligne 24 : Libres	20	3 990 587 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	9 750 119 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	3 623 \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	9 753 742 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 33 722 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 2 172 976 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 980 644 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 261 147 \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 507 888 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 C-2021-0465
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2021-03-16
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 21
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 2
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 12 779
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 12
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-18

Nom du signataire : Yolaine Tremblay

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-13 10:17

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	330 254 203	332 941 888	368 063 455	98 889 030	394 889 625
Investissement	2	37 189 459	54 749 147	41 018 978	6 084 630	47 103 608
	3	367 443 662	387 691 035	409 082 433	104 973 660	441 993 233
Charges	4	339 041 200	353 622 075	373 297 015	93 970 654	395 204 809
Excédent (déficit) de l'exercice	5	28 402 462	34 068 960	35 785 418	11 003 006	46 788 424
Moins : revenus d'investissement	6 (37 189 459)(54 749 147)(41 018 978)(6 084 630)(47 103 608)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(8 786 997)	(20 680 187)	(5 233 560)	4 918 376	(315 184)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	53 303 489	53 303 489	54 459 351	10 042 789	64 502 140
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	3 133 291	1 500 000		408 148	408 148
Remboursement de la dette à long terme	10 (40 787 550)(36 029 449)(35 987 242)(5 916 539)(41 903 781)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (4 545 132)(200 000)(11 043 811)(24 087 615)(35 131 426)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 342 220	2 106 147	4 722 747	16 074 446	20 797 193
Autres éléments de conciliation	13	7 402 766		3 077 226	178 518	3 255 744
	14	20 849 084	20 680 187	15 228 271	(3 300 253)	11 928 018
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	12 062 087		9 994 711	1 618 123	11 612 834

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	67 993 756	39 105 055	63 847 943
Débiteurs	2	145 108 757	151 804 112	173 978 300
Placements de portefeuille	3	86 484	129 726	8 510 822
Autres	4	5 804 920	4 363 693	5 258 312
	5	218 993 917	195 402 586	251 595 377
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	359 353 402	373 709 451	448 245 697
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	9 969 000	5 886 000	5 886 000
Autres	9	115 395 443	117 142 276	169 806 754
	10	484 717 845	496 737 727	623 938 451
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(265 723 928)	(301 335 141)	(372 343 074)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	987 989 632	1 058 327 519	1 200 503 996
Autres	13	19 299 682	20 358 426	22 346 673
	14	1 007 289 314	1 078 685 945	1 222 850 669
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	14 504 965	10 154 441	16 963 879
Excédent de fonctionnement affecté	16	25 225 466	26 083 813	32 450 163
Réserves financières et fonds réservés	17	14 751 397	17 558 800	17 883 162
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (5 789 191)(7 081 229)(25 186 059)(
Financement des investissements en cours	19	(29 164 917)	(56 945 907)	(58 235 301)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	722 037 666	787 580 886	866 631 751
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	741 565 386	777 350 804	850 507 595

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Remboursement de la dette	1.1	4 855 227	3 917 627
▪ Programmes de rénovation	1.2	4 784 206	3 952 250
▪ Étangs aérés	1.3	4 764 225	4 707 751
▪ Litiges et éventualités	1.4	4 112 329	4 112 329
▪ Jeux du Québec	1.5	1 900 000	1 055 000
▪ Risques d'opération	1.6	1 861 297	2 752 626
▪ Achats de bacs - 3e voie	1.7	1 506 000	3 600 000
▪ Affecté au budget	1.8	1 500 000	
▪ Budget collaboratif des élus	1.9	414 206	280 000
▪ programme d'aide - égouts	1.10	234 500	234 500
▪ Vérificateur général	1.11	60 071	44 220
▪ Opérations	1.12	37 716	443 300
▪ Autres	1.13	54 036	125 863
	2	26 083 813	25 225 466
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	6 366 350	5 780 861
	4	32 450 163	31 006 327
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Auto-assurance	5.1	2 024 029	1 795 844
▪ Environnement	5.2	1 337 489	824 614
▪ Parc portuaire	5.3	1 107 192	791 830
▪ Logement abordable	5.4	1 044 588	594 971
▪ Sécurité routière	5.5	940 603	971 749
▪ Développement social	5.6	174 594	110 825
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	295 744	482 388
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	344 834	171 197
Organismes contrôlés et partenariats	10	324 362	323 778
Fonds local d'investissement	11	6 462 584	4 879 913
Fonds local de solidarité	12	71 811	139 358
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	734 200	171 000
Autres			
▪ Administration municipale	14.1	3 021 132	3 817 708
	15	17 883 162	15 075 175
	16	50 333 325	46 081 502

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	338 573 457
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	406 040 872

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	5 519 316	3 500 678
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	322 434 037	313 602 786
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	23 396 871	26 380 257
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	88 757 853	80 730 689
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	10 957 219	10 960 842
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	451 065 296	435 175 252

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	225 489 146	246 715 014	256 443 452	255 671 808
Compensations tenant lieu de taxes	13	18 003 562	17 832 803	17 872 700	17 586 794
Quotes-parts	14				1 017 480
Transferts	15	22 699 300	14 675 047	33 038 430	39 093 640
Services rendus	16	30 206 571	28 883 253	30 086 230	47 809 324
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	28 431 165	20 464 265	26 265 457	26 435 760
Autres	18	5 424 459	4 371 506	4 357 186	7 274 819
	19	330 254 203	332 941 888	368 063 455	394 889 625
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	29 838 035	42 153 647	20 678 868	26 404 771
Autres	23	7 351 424	12 595 500	20 340 110	20 698 837
	24	37 189 459	54 749 147	41 018 978	47 103 608
	25	367 443 662	387 691 035	409 082 433	441 993 233

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	40 332 092	39 321 042	1 217 111	40 538 153	40 538 153	37 544 966
Sécurité publique							
Police	2	37 806 793	37 430 339	669 430	38 099 769	38 098 938	36 377 015
Sécurité incendie	3	16 219 461	16 310 795	1 598 576	17 909 371	17 907 400	17 357 018
Autres	4	2 904 014	3 243 627	5 000	3 248 627	3 248 627	3 000 583
Transport							
Réseau routier	5	31 223 048	32 711 475	19 973 741	52 685 216	52 685 216	50 471 529
Transport collectif	6	16 476 043	16 775 598	979 963	17 755 561	28 112 896	26 059 594
Autres	7	3 759 709	3 148 243	421 978	3 570 221	3 570 221	3 959 839
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	26 258 340	28 806 695	17 863 179	46 669 874	46 669 874	43 015 786
Matières résiduelles	9	25 017 969	24 380 408	97 704	24 478 112	32 341 453	20 832 819
Autres	10	3 905 506	3 876 902	129 399	4 006 301	4 230 491	4 143 788
Santé et bien-être	11	3 903 386	16 429 804		16 429 804	16 414 804	5 626 910
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	6 568 741	6 238 097	421 254	6 659 351	6 659 351	6 274 896
Promotion et développement économique	13	10 377 356	15 784 734	201 301	15 986 035	14 159 519	16 541 868
Autres	14	4 323 370	4 389 941	621 054	5 010 995	5 013 684	8 789 223
Loisirs et culture	15	60 073 794	58 915 412	10 259 661	69 175 073	71 506 506	73 022 225
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	11 168 964	11 074 552		11 074 552	14 047 676	12 378 827
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	300 318 586	318 837 664	54 459 351	373 297 015	395 204 809	365 396 886
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	53 303 489	54 459 351 (54 459 351)			
	21	353 622 075	373 297 015		373 297 015	395 204 809	365 396 886

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	37 189 459	41 018 978	6 084 630	47 103 608
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (81 621 745)(125 391 904)(40 548 230)(165 940 134)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (4 430 500)(1 420 712)(454 560)(1 875 272)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	33 608 194	41 012 100	8 601 230	49 613 330
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	4 545 132	11 043 811	24 087 615	35 131 426
Excédent accumulé	6	7 131 366	6 575 008	251 256	6 826 264
	7	(40 767 553)	(68 181 697)	(8 062 689)	(76 244 386)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(3 578 094)	(27 162 719)	(1 978 059)	(29 140 778)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14